

Après la mise en examen de Nicolas Sarkozy, Henri Guaino réclame la fin du syndicalisme chez les magistrats



Invité de BFMTV ce jeudi, le député a défendu vigoureusement l'ancien président.

Haro sur les syndicalistes. Ce jeudi, au lendemain de [l'allocution radiotélévisée de Nicolas Sarkozy](#) après sa garde à vue et sa mise en examen pour "corruption active", "trafic d'influence actif" et "recel de violation du secret de l'instruction", son ancienne plume Henri Guaino s'en est pris violemment aux magistrats syndiqués. Un droit dont ce dernier a réclamé la suppression.

Dans son collimateur, comme nombre de ses collègues sarkozystes : le syndicat de la magistrature, classé à gauche, et auque [Claire Thépaut](#), l'une des deux juges d'instruction qui a mis en examen l'ancien président de la République, appartient. En avril 2013, le syndicat avait provoqué un tollé après la découverte dans ses locaux, et la diffusion par [Atlantico](#), d'une vidéo montrant un "mur des cons" qui épinglait des hommes politiques (surtout de droite), des intellectuels et des journalistes.

"Le système judiciaire français est pourri par le syndicalisme, qui est devenu l'un de ses plus grands maux", assène Henri Guaino, jeudi matin, sur [BFMTV](#). avant de réclamer la suppression du droit à se syndiquer pour les magistrats : "Il faut supprimer le syndicalisme dans la magistrature, et puisque c'est un principe constitutionnel, il faut faire un référendum pour que ça ne soit possible ni dans l'armée, ni dans la magistrature." Un appel qui [a trouvé écho](#) notamment chez Nadine Morano, mais aussi Eric Ciotti.

Comme le souligne Henri Guaino, les juges, comme n'importe quel fonctionnaire, ont le droit d'être syndiqué et cela constitue même une des [libertés constitutionnelles](#) ; Seule exception : les militaires.